







PROJET BAN COMPTE-RENDU

B	A	N
Base	Adresse	Nationale

Objet de la réunion : OpenLab #1
Date 15/12/2015

Participants:

BARON Vincent (Ville de Créteil), BONHEUR Brice (La Poste/SNA Projet BAN), BRILL Floriane (Sapeur-pompiers de Paris), BUARD Elodie (IGN Projet BAN), BONIFACE Yohan (ETALAB Projet BAN), CHAUVIN Frédéric (AITF Rennes Métropole), CLEC'H Philippe (La Poste/SNA Projet BAN), DAVID Laurent (CEREMA), DEFRANCE Bruno (), DORIE Olivier (IGN Projet BAN), DUPOUY Isabelle (La Poste/SNA Projet BAN), GOULARD Cyrille (DGFIP), HACHID Ali (INSEE), HENY Antoine (Doctorant GRDF), HOROWITZ Boris (Médiapost), LE GUENO Sophie (GRDF), LY Cyril (Ville de Créteil), MARTY Jean (SAMU 94), MOQUET Julien (Ministère de l'Intérieur), PALISSON Olivier (GRDF), PARVILLERS Hugues (SAMU Normandie), QUERE Paul (gendarmerie), QUEST Christian (ETALAB Projet BAN), REBOUX Maël (AITF Rennes Métropole), ROSE Ariane (mission THD Agence du Numérique), VANDEPUTTE Bertrand (mission THD Agence du Numérique), WIRO Mélissa (Médiapost).

Support:

-> cf slides

Ordre du jour :

Echanger sur les travaux BAN

Données

Il n'y aura des données métier dans la BAN que si elles sont suffisamment génériques et si elles intéressent un nombre important d'utilisateurs (ex : code postal, code IRIS).

Peut-on trouver un point kilométrique sur autoroute ? Plus généralement concernant l'accessibilité, jusqu'où va la BAN pour retrouver les personnes en situation d'urgence dans les zones non habitées (champ, forêt,...) ou des points d'activité particulier (port, commerce...) ? La BAN n'a pas été initialement conçue pour cela. Nous ne savons pas quels localisants (PK par ex) seront stockés, mais le modèle le permet. Dans un premier temps, la BAN va gérer les adresses postales (rappelons que 40% des adresses ne sont pas numérotées). Il faudra tester si le modèle est assez robuste pour ajouter des extensions d'usage.

Les champs sont-ils assez libres pour chaque métier ? La BAN prévoit des champs génériques comme la « position », avec n positions possibles. Ces n positions seront typées et le type devra être fourni dans les exports.

La BAN prévoit-elle une gestion d'historique ? Pour les anciennes dénominations, il est prévu une gestion d'alias/synonymes. L'historique d'un objet sera géré avec des versions comme OSM. Il n'y aura pas d'historique sur des xy anciens.

Il faudrait donner un type à chaque adresse (maison, immeuble, entreprise, PK,...). Là se pose la question de qui met à jour cette donnée.

Besoin d'avoir le xy de l'entrée puis le xy de la cage d'escalier, avec le lien hiérarchique. Faut-il créer une classe d'objet intermédiaire entre adresse et position ?

La mission très haut débit demande si un champ est prévu pour caractériser la nature de l'adresse (ex : local d'habitation)

Des utilisateurs (Rennes Métropole) suggèrent à l'équipe BAN d'aller voir le modèle INSPIRE car des experts de l'adresse ont déjà travaillé dans ce cadre sur un modèle partagé de l'adresse, et ce modèle décrit tous les concepts et les listes de codes.

Aura-t-on les géométries des communes, des linéaires, des bâtiments ... dans la BAN ? Ce n'est pas prévu, la BAN est centrée sur l'adresse. Pour avoir la forme des bâtiments, des liens devront par exemple être mis en place entre la BAN et le RGE IGN. Ces liens ne seront pas stockés dans la BAN à priori, mais plutôt dans les bases métiers ?.

Quelle est la définition de l'adresse ?Concernant les identifiants, on a actuellement 1 identifiant pour 1 adresse, même si plusieurs habitations (ex lieux-dits). L'identifiant BAN est non signifiant. Le Code d'Interopérabilité Adresse (CIA) est signifiant et peut être reconstitué manuellement, mais géré comment si l'adresse n'a pas encore de nom de voie ?

L'équipe a besoin de cas d'adresses spécifiques, de cas d'utilisation atypiques, pour challenger la modélisation.

Acteurs/responsabilités

Il manque un lot dans les lots listés (Rennes Métropole) : cas d'usage, le workflow, qui fait quoi sur

quelle zone, dynamique/droit entre les différents acteurs d'un même territoire

Quelles sont les responsabilités? INSEE=commune, voie=commune, numéro=commune, code

postal=La Poste, IRIS=INSEE...

Le déploiement mairie prendra du temps, il faut collecter les données par d'autres biais.

Il faut donner un rôle de validation à la mairie, pour les signalements (numéro manquant par ex) sur

sa zone de compétence, donc mettre en place des alertes.

Sujet des dynamiques de territoire : si erreur de saisie / saisie d'adresses non officielles, qui corrige

l'erreur ? sous quel délai ? Il ne faudrait pas que le système génère une charge de travail trop

importante.

API

L'API est simple de façon à être conçue pour tous les usages. On délègue aux clients / aux métiers les

spécificités.

Les outils d'aide à la saisie sont chez les clients (prévoir une mutualisation). L'API fait un minimum de

contrôle (par exemple pour éviter les doublons ou contrôler le modèle de données en entrée)

Pour la gestion des autorisations, des scopes sont prévus au niveau de l'API. Un utilisateur doit faire

une demande de token (fournir email ou @ IP). Si problème, on peut couper l'email. Principes retenus : on fait confiance au client mais tout est tracé. Certains utilisateurs pensent que cela ne sera

pas suffisant et qu'il faudra introduire des droits géographiques.

L'API n'est pas prévue pour des appels massifs en lecture. Il faudra passer par Diff ou Dump.

Une instance de test de l'API va être mise à disposition, de façon à avoir des remontées utilisateurs.

Concernant les données, voir si on charge tout (vérifier volumétrie) ou pas.

Comment gérer l'import massif d'adresses qui ne peuvent pas se raccrocher à des adresses BAN (pb

d'INSEE, adresses trop anciennes,...) ? L'algorithme de rapprochement est stratégique.

Prochain OpenLab: Fin janvier (date sera proposée via sondage, attente propositions salles)

3/3